

## **Rapport de Transparence**

*(Exercice clos le 30 septembre 2008)*

### **PRESENTATION DE L'ENTITE**



Le Groupe Duo solutions réunit 4 structures juridiques dont 3 exercent dans les domaines du commissariat aux comptes, de l'expertise comptable et du conseil, ces dernières rattachées au Conseil régional de l'Ordre des experts comptables de Poitou-Charentes Vendée au titre de l'expertise comptable, et inscrites auprès la Cour d'appel de Poitiers au titre du commissariat aux comptes.

Son positionnement géographique en France est régional et concerne 9 sites implantés en Poitou-Charentes.

Duo solutions ne dispose d'aucune implantation hors de France, ni de relation formelle ou informelle avec un réseau national ou international, au sens de l'art. L 820-3 du Code de commerce.

#### **L'ORGANIGRAMME JURIDIQUE DU GROUPE EST DECRIT EN ANNEXE 1**

Précision est apportée que seules les structures juridiques suivantes sont titulaires de mandats de commissariat aux comptes :

- SARL Duo solutions, structure « logeant » les associés personnes physiques
- SARL Duo solutions Audit, filiale à 100 % de SARL Duo solutions
- SARL Duo solutions entreprises, filiale à 100% de SARL Duo solutions

Certains mandats détenus par des personnes physiques, associées du Groupe sont gérés par l'une ou l'autre de ces entités juridiques, dans le cadre d'une convention d'exclusivité signée par les associés concernés.

## 1. LA GOUVERNANCE DU GROUPE

La gouvernance du Groupe est basée sur les textes suivants :

- Statuts régulièrement mis à jour
- Règlement intérieur régissant les rapports entre associés

Ces textes définissent les organes de direction et de contrôle mis en place et permettent le pilotage de la gestion globale du Groupe Duo solutions.

### *1.1. Comité des associés (CAS)*

Il réunit l'ensemble des associés du Groupe Duo solutions, professionnels diplômés intervenant dans les métiers décrits ci-dessus.

Ce comité se réunit régulièrement pour examiner la conduite du Groupe et valider les décisions qui lui sont soumises.

Ses réunions donnent lieu à l'établissement de comptes rendus diffusés à tous les associés.

A ce titre, notamment :

Il valide les orientations stratégiques du Groupe et autorise les décisions opérationnelles proposées par le CODIR (Cf.1.2.)

Une fois par an, ce Comité siège en assemblée générale des associés dans le cadre du fonctionnement juridique et légal du Groupe Duo solutions.

La rémunération des associés inclut une part fixe prépondérante ainsi qu'une part variable liée aux performances du Groupe.

La formation des associés est à la fois généraliste et spécialisée ; elle fait l'objet d'un suivi pluri annuel conforme aux prescriptions de la profession.

***La liste des membres du Comité des associés figure en annexe 2.***

### ***1.2. Le Comité de direction (CODIR)***

Son existence est prévue par le règlement intérieur en vigueur. Les membres sont désignés par le Comité des associés. Il est chargé de la conduite des actions opérationnelles pour l'ensemble du Groupe.

Il propose également les orientations stratégiques destinées à être soumises à l'examen du Comité des associés.

Il se réunit aussi souvent que nécessaire et ses réunions donnent lieu à l'établissement d'un compte rendu.

***Les membres du Comité de Direction sont listés en annexe 2.***

## **2. GESTION DES RISQUES DU CABINET & PROCEDURES QUALITE**

La gestion des risques du cabinet est appréciée selon les procédures édictées lors de la mise en place du « manuel qualité du groupe en matière d'audit » au cours des exercices 2006-2007 et 2007-2008.

Ce manuel conforme aux dispositions de l'article 15 du code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, vise notamment pour l'ensemble des intervenants du groupe, les points suivants :

- Appropriation par chacun, des fondamentaux de la démarche d'audit
- Respect des normes de comportement et de travail
- Suivi fidèle des procédures méthodologiques fixées par le groupe
- Documentation des travaux justifiant des diligences menées
- Emission de rapport(s), assis sur une opinion circonstanciée
- Relation avec les instances de contrôle et de tutelle

## ***2.1. L'indépendance***

L'indépendance est une exigence forte du Groupe Duo solutions dans la gestion de sa relation avec le client.

Cette indépendance repose sur des critères d'intégrité et d'objectivité et sur l'absence de conflits d'intérêts et d'incompatibilités entre mission audit et mission non audit.

Elle s'apprécie lors de

- La déclaration d'indépendance souscrite annuellement par chaque associé et chaque collaborateur;
- La procédure d'acceptation d'une nouvelle mission de commissariat aux comptes, prévoyant une recherche des risques associés à l'exercice du nouveau mandat;
- La procédure de maintien de la mission, se traduisant par une revue annuelle des critères ayant conduit à son acceptation initiale.

## ***2.2. Le contrôle qualité interne***

Le contrôle qualité repose sur les éléments suivants :

- **La supervision active de l'associé signataire et/ou technique**

L'associé signataire participe aux différentes phases clé de la mission et contrôle l'exécution finale avant l'émission de son rapport dans le cadre de procédures obligatoires (questionnaire de supervision, questionnaire de fin de mission, questionnaire de contrôle de l'annexe, questionnaire des événements post clôture, questionnaire des obligations légales, ...).

- **La révision indépendante**

Cette révision, **non systématique**, est effectuée par un associé indépendant n'ayant pas participé à l'audit et préalablement à l'émission du rapport. Elle concerne les dossiers de sociétés faisant Appel Public à l'épargne, les autres Entités d'intérêts Publics, ainsi que les dossiers présentant une difficulté particulière tenant à l'appréciation par le signataire de la suite à donner et de l'opinion à exprimer.

La révision indépendante a pour objectifs de s'assurer de:

- 1) la mise en œuvre de diligences adéquates et pertinentes,
- 2) la cohérence entre le plan de mission et les conclusions de la note de synthèse,
- 3) la qualité des documents émis par le cabinet.

- **La préparation des contrôles prévus par l'art. R 821-26 du CC.**

Recensement de l'ensemble des éléments nécessaires à la production des questionnaires d'informations préalables (QIP).

Mise à jour régulière du guide qualité mis en place en interne.

Surveillance du bon respect par les équipes d'audit des procédures conçues par le cabinet.

Veille documentaire et méthodologique concernant l'activité de la profession.

Mise au point d'outils nouveaux facilitant l'exercice des missions.

### 3. CLIENTS

Le groupe détient environ 180 mandats dans tous les secteurs d'activité, dont une part significative dans le secteur de la grande distribution.

Les honoraires du Groupe Duo solutions se répartissent comme suit :

<b>En milliers d'Euros (HT)</b>	<b>Année N (2008)</b>	<b>Année N-1 (2007)</b>
Audit et commissariat aux comptes	1 337	1 347
Expertise comptable et conseil	8 909	8 350

Le Groupe Duo solutions a exercé des missions d'audit légal au cours de l'exercice écoulé pour :

- La société suivante faisant appel public à l'épargne :
  - PONCIN YACHTS (17)
  
- Organismes régis par le Code de la mutualité :
  - MUTUELLE AUNIS SAINTONGE (17)

## 4. LES RESSOURCES HUMAINES

La qualité des prestations du Groupe Duo solutions est fondée sur les compétences des équipes (associés & collaborateurs). Dans le cadre de sa politique de gestion des ressources humaines, le Groupe Duo solutions s'attache autant que faire se peut, à spécialiser les différents intervenants par métiers.

La direction des ressources humaines est assurée par la Direction Générale.

### *4.1. Les collaborateurs*

Les effectifs stables du Groupe Duo solutions s'élèvent à environ 120 collaborateurs dont 1/3 de cadres, répartis sur l'ensemble des sites.

Seuls une dizaine de collaborateurs effectuent des missions d'audit dont la moitié à titre principal.

### *4.2. La formation continue*

Les équipes d'audit doivent posséder outre les connaissances généralistes des métiers du « chiffre » les compétences spécifiques liées à l'exercice de leurs missions.

Duo solutions veille à ce que ses collaborateurs disposent des compétences appropriées et à ce qu'ils reçoivent et maintiennent les formations appropriées.

Des réunions d'information sur l'actualité comptable, fiscale, sociale et juridique sont organisées trimestriellement.



Le groupe met en œuvre un plan de formation déterminé en fonction des besoins du cabinet, du niveau d'expérience et des vœux des salariés.

L'entretien annuel avec chaque collaborateur permet d'apprécier l'adéquation entre les formations reçues et l'amélioration effective des compétences.

**Le 29/12/2008**

**Les co-gérants**





# ANNEXES



MANUEL QUALITE AUDIT GROUPE					Annexe N°	2	Ret. Sommaire
LISTE DES ASSOCIES PERSONNES PHYSIQUES							
IDENTITE	ANCIENNETE AU :			30/09/08	N° INSCRIPTION		SITE
	AGE	Expér. Prof.	Duo	Associé	CRO	CRCC	AFFECTA°
Jean Michel BENOIT	57,4	40,6	22,7	18,7	NA	NA	TOUS
Alain GRIPPON	57,1	33,1	33,1	20,9	1 500 000 659	72 000 090	NI PO
Jean Paul MOINARD	55,9	34,7	34,7	31,7	1 500 000 143	72 000 121	PO NI
Philippe GERMON	47,4	25,1	15,6	15,2	1 500 001 069	72 000 270	LR NI
Jean Paul DERANLOT	47,3	24,5	24,5	17,7	1 500 000 853	72 000 215	PO
Christine JANET	47,0	22,7	14,1	6,3	1 500 001 378	72 000 315	PO
Philippe RENOUF	45,5	20,0	10,7	7,9	1 500 001 497	72 000 347	PO
Jean Luc BARDET	45,3	21,3	11,1	11,1	1 500 001 147	72 000 319	PY TH
Sylvie RABY	45,2	24,1	19,1	7,5	1 500 001 745	72 050 679	TH BR
Didier SAVATTIER	45,0	22,1	22,1	15,2	1 500 001 108	72 000 281	NI PO SV
Marielle GARGOUIL	43,8	25,1	25,1	1,7	1 500 001 760	NA	PO
Frédéric MIELCAREK	42,9	19,0	6,0	4,0	1 500 001 422	72 000 344	BR PY
François Xavier ANDRAULT	42,3	16,0	13,9	9,5	1 500 001 463	72 000 337	NI
Pascal ANGELONI	42,2	19,1	8,1	1,7	1 500 001 528	1 100 031 477	NI
Anne DAVID	41,8	10,9	7,0	1,7	1 500 001 671	NA	PO
Dominique JOURDE	41,4	19,5	14,1	12,7	1 500 001 343	72 000 305	PO
Nicolas JARRY	38,9	12,7	10,7	6,3	1 500 001 486	72 251 105	PO
Franck FORTIN	35,2	10,9	5,4	1,7	1 500 001 472	1 100 031 478	PO
Pascal DA COSTA	33,0	11,6	6,5	1,0	1 500 001 825	1 100 031 481	NI
MAX	57,4	40,6	34,7	31,7			
MIN	33,0	10,9	5,4	1,0			
MOY	45,0	21,7	16,0	10,2			
MED	45,0	21,3	14,1	7,9			

STATUT des ASSOCIES dans Duo solutions						
ASSOCIES	Statut GPE	100%	Back Office	Mb. CODIR		SPECIALITES
Jean Michel BENOIT	F de P	6,725	SOC	OUI		SOCIAL
Alain GRIPPON	G Art 62	6,725	DIR°	OUI		EVALUATION
Jean Paul MOINARD	G Art 62	6,732	DIR°	OUI		CONSEIL
Philippe GERMON	G Art 62	6,732		OUI		IMMOBILIER
Jean Paul DERANLOT	G Art 62	6,732		OUI		ASSOCIATION
Christine JANET	G Art 62	6,732		OUI		Gde DISTRIBU°
Philippe RENOUF	G Art 62	6,732		OUI		CONSOLIDATION
Jean Luc BARDET	G Art 62	6,732	INFOR	OUI		TPE PME
Sylvie RABY	G Art 62	6,732	FOR°	OUI		TPE PME
Didier SAVATTIER	G Art 62	6,732	DAF	OUI		TPE PME
Marielle GARGOUIL	Assoc	0,250		NON		TPE PME
Frédéric MIELCAREK	G Art 62	3,000		NON		TPE PME
François Xavier ANDRAULT	G Art 62	6,732	JUR	OUI		ASSOC°, P.LIB.
Pascal ANGELONI	G Art 62	3,000		NON		TPE PME
Anne DAVID	Assoc	0,250		NON		TPE PME
Dominique JOURDE	G Art 62	6,732	RH	OUI		TPE PME
Nicolas JARRY	G Art 62	6,732		OUI		TPE PME
Franck FORTIN	G Art 62	3,000		NON		IFRS / CONSOLIDA°
Pascal DA COSTA	G Art 62	3,000		NON		DEV. DURABLE